

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 14 – du 3 au 10 avril 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JERUSALEM, LE CAIRE, TEHERAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LIBAN – REFORMES PRIORITAIRES A CONDUIRE PAR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le Premier ministre Nawaf Salam a formé le 8 février un gouvernement ouvrant de nouvelles perspectives pour le redressement économique du Liban. Ce nouvel exécutif devra profiter du momentum pour engager au plus vite une première série de réformes structurelles pour amorcer la reprise économique du pays, restaurer la crédibilité de l'administration libanaise et ouvrir la voie à une conférence de soutien au Liban. Ces réformes, dont la restructuration du secteur bancaire, sont connues de longue date et, pour certaines, déjà prêtes à être mises en œuvre bien qu'elles soient parfois sensibles politiquement. Afin de maximiser leur chance d'aboutir, ces réformes devront être conduites le plus en avance possible des élections législatives de mai 2026.

LE CHIFFRE A RETENIR

75 Md\$

PERTES DU SYSTÈME FINANCIER

La reprise des discussions avec le FMI pourrait permettre d'aboutir à un programme avec financements. Les autorités libanaises et le FMI avaient signé, le 7 avril 2022, un accord technique (« Staff Level Agreement » – SLA) détaillant 10 actions préalables conditionnant l'approbation par le Conseil d'administration du Fonds d'une facilité élargie de crédit de 3 Md USD sur 4 ans. Or, l'absence de mise en œuvre de ces actions par les autorités libanaises avait rendu l'accord caduc. La visite du chef de mission du FMI du 10 au 13 mars à Beyrouth a permis de réengager les discussions.

La crédibilité des autorités à signer un SLA passera par la capacité à initier rapidement des réformes bloquées de longue date, en priorité la restructuration du secteur bancaire. Faute d'assainissement et de restructuration pour faire face aux pertes du système financier d'environ 75 Md USD, le secteur bancaire restera paralysé. Ce chantier implique de prendre les mesures législatives suivantes : (i) adoption de la loi d'urgence sur la résolution bancaire pour doter le Liban des instruments juridiques nécessaires à la restructuration ; (ii) amendement de la loi sur le secret bancaire visant à élargir les conditions de levée du secret bancaire qui devra s'accompagner de garanties d'indépendance de la justice et de lutte contre la criminalité financière ; (iii) adoption de la loi de compensation des pertes et de restructuration du secteur financier posant les grands principes du traitement des dépôts en devises, de la restructuration des pertes de la banque centrale et des banques ; (iv) modification du code de la Monnaie et du Crédit pour interdire à la Banque du Liban de financer l'Etat.

Le nouveau gouvernement devra également préparer un plan de restructuration de la dette publique (195% du PIB en 2023), dont la crédibilité dépendra en grande partie du schéma de restructuration bancaire retenu. Pour le Liban, en situation de défaut de paiement depuis mars 2020, la restructuration de la dette souveraine, composée notamment d'Eurobonds représentant 31 Md USD, est un chantier majeur qui interviendra dans un second temps. La dette publique est détenue en partie par des banques libanaises et essentiellement par des investisseurs internationaux. L'engagement des créanciers à restructurer la dette publique sera nécessaire pour garantir les assurances de financement requises pour un programme FMI. Dans ce cadre, il sera indispensable de limiter le recours aux financements publics pour restructurer le secteur bancaire, au regard des besoins requis pour restaurer la soutenabilité de la dette publique.

Service Économique Régional de Beyrouth

ÉGYPTE

1. SEQUENCES DE SIGNATURES A L'OCCASION DE LA VISITE D'EMMANUEL MACRON EN ÉGYPTE

À l'occasion de la visite du Président Emmanuel Macron en Égypte, M. Éric Lombard, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et numérique, a signé le 7 avril en présence des deux chefs d'État une déclaration conjointe renouvelant la coopération technique et financière pour la réalisation de projets prioritaires avec Rania Al-Mashat, ministre égyptienne du Développement économique et de la Coopération internationale, ainsi que le renouvellement de la feuille de route relative au développement du grand métro du Caire avec Kamel El Wazir, Vice-Premier ministre en charge du Développement industriel, ministre des Transports et de l'Industrie. Le même jour, plusieurs accords de coopération et de financement ont été signés en présence de ministres français, d'autorités égyptiennes et d'entreprises françaises et égyptiennes. Sur le plan commercial, Sanofi a conclu trois accords avec le ministère égyptien de la Santé sur le diabète, les maladies rares et la vaccination, tandis que Gustave Roussy a officialisé l'ouverture d'un centre d'oncologie au Caire - premier partenariat public-privé médical du pays. Dans le ferroviaire, Alstom a finalisé deux accords avec le GAFI (*General Authority for Investment and Free zones*) et l'Autorité du port sec pour établir un complexe industriel à Borg el Arab. Dans le secteur énergétique, EDF et son partenaire local ont signé un protocole pour un projet d'hydrogène vert (5 à 7 Mds USD), et Schneider Electric un contrat pour un centre de contrôle et de distribution (35 M EUR). Business France a également formalisé un plan d'action conjoint avec le GAFI, définissant la mise en œuvre d'un protocole d'accord signé en septembre 2024 à Paris. Parallèlement, neuf conventions AFD pour un montant total de 262,3 M EUR (dont quatre prêts et cinq dons) ont été signées pour soutenir plusieurs projets structurants dans les domaines du transport ferroviaire, de l'énergie et de l'assainissement urbain.

2. ANNONCE DE LA CREATION D'UN CENTRE D'EXCELLENCE EN IA PAR CAPGEMINI

A l'occasion du forum d'affaires France-Égypte qui s'est tenu le 7 avril en présence de 900 personnes et qui a été clôturé par les deux Présidents de la République, Capgemini a annoncé la création d'un Centre d'excellence en intelligence artificielle (IA) en Égypte, dédié à l'accélération de l'adoption mondiale de l'IA générative (création de contenu) et

agentique (prise de décision et action autonome). Ce nouveau hub s'inscrit dans la stratégie du groupe visant à positionner l'Égypte comme un pôle d'innovation stratégique, en investissant dans la R&D, en nouant des partenariats académiques locaux et en renforçant ses collaborations technologiques. Sa mise en œuvre débutera en mai 2025. En outre, Capgemini prévoit de doubler ses effectifs dans le pays d'ici fin 2025 pour atteindre 1 200 employés.

3. MAINTIEN DES IMPORTATIONS DE BLE POUR LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2025/26

Le gouvernement égyptien devrait maintenir ses importations de blé à 13 millions de tonnes (MMT) pour la campagne de commercialisation 2025/26, selon le département américain de l'Agriculture (USDA). La production locale devrait atteindre 9,3 MMT (+1% par rapport à l'exercice précédent), portée par une légère hausse de la superficie récoltée à 1,43 million d'hectares (+2%). Toutefois, cette progression risque d'être insuffisante pour couvrir la demande nationale, estimée à 20,4 MMT (+1,5%), sous l'effet d'une forte croissance démographique. En parallèle, la production de maïs atteindrait 7,25 MMT (+3,6%), soutenue par la reprise du secteur avicole, tandis que la consommation devrait s'établir à 15,8 MMT. Dans le même temps, la production de riz devrait rester stable par rapport à l'année précédente, tandis que les importations seraient maintenues à 185 000 tonnes.

4. L'ÉGYPTE PREVOIT D'ÉMETTRE JUSQU'À 2 Md USD DE SUKUK EN 2025

Le gouvernement égyptien prévoit d'émettre jusqu'à 2 Mds USD de sukuk en 2025, via plusieurs opérations réparties en tranches de maturités diverses, selon le ministre des Finances Ahmed Kouchouk. L'opération sera pilotée par les mêmes banques ayant géré l'émission inaugurale de février 2023 (HSBC, Citibank, DIB, FAB et ADIB). Des présentations aux investisseurs sont prévues dans les pays du Golfe et d'Asie au cours du trimestre. Cette stratégie s'inscrit dans la volonté du gouvernement de diversifier ses instruments de financement en devises.

5. LÈGÈRE HAUSSE DE L'INFLATION EN MARS 2025

L'inflation urbaine est passée de 12,8% en février à 13,6% en mars 2025, soit la première accélération depuis six mois, selon l'agence nationale de statistiques CAPMAS. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de 2,9% des prix des aliments et boissons, tirée par l'augmentation significative de 23,6% des fruits, en lien avec la forte

consommation durant le mois de Ramadan. Au-delà des produits alimentaires, les hausses ont également concerné les loyers (+1,2%), les services hospitaliers (+4,2%), et l'habillement (+1,5%). Malgré cette remontée, certains analystes, comme EFG Holding ou Goldman Sachs, anticipent une inflation moyenne comprise entre 12 et 13% en 2025. La Banque centrale maintient pour sa part un objectif d'inflation à 7% ($\pm 2\%$) d'ici fin 2026.

IRAK

1. FRAGILITES BUDGETAIRES SUR FOND DE TENSIONS COMMERCIALES

Les mesures protectionnistes américaines et la montée des tensions commerciales avec la Chine pourraient induire un ralentissement de la croissance mondiale, donc de la demande de pétrole, impactant ainsi à la baisse les cours du baril. Une chute durable des prix du pétrole se traduirait directement sur la balance commerciale de l'Irak et augmenterait fortement son déficit budgétaire. En effet, l'exploitation pétrolière représente selon les années entre 45% et 60% du PIB irakien, plus de 90% des recettes publiques et 99% des exportations. Par ailleurs, les dépenses publiques du pays sont très contraintes avec des dépenses de fonctionnement représentant en moyenne 75% du total des dépenses (74% en 2024). L'ajustement des dépenses se fera pour l'essentiel sur les dépenses d'investissement et le déficit budgétaire risque de s'aggraver, poussant à un recours accru à l'endettement public. Dès octobre 2024, le FMI indiquait que la dette publique pourrait s'élever à 74% du PIB en 2029, contre 44% aujourd'hui, et ce malgré une sous-exécution budgétaire structurelle en Irak (72% en 2024). Dans ce contexte incertain, le gouvernement tente de rassurer la population sur sa capacité à assurer le versement des salaires des agents publics et a annoncé l'émission de titres obligataires (équivalent bons du Trésor) d'un montant de 3,8 Mds USD pour couvrir les dépenses d'investissement en 2025.

2. VENUE EN IRAK D'UNE DELEGATION D'ENTREPRISES AMERICAINES

Quelques jours seulement après les annonces du président américain d'imposer des droits de douane dits « réciproques » sur les importations en provenance d'Irak, suspendus pour une durée de 90 jours depuis, une importante délégation d'entreprises s'est rendue en Irak. Menée par la Chambre de commerce américaine, cette mission a rassemblé 57 entreprises et visait à renforcer les relations bilatérales. Plus tôt, le Premier ministre

Mohammed Al-Soudani avait plaidé pour le développement de relations commerciales équilibrées entre les deux pays. Lors de cette visite, un protocole d'accord a été signé avec GE Vernova pour le développement de centrales électriques à cycle combiné d'une capacité totale de 24 GW. Il s'agit du plus important projet de production d'électricité du pays. Le ministère de l'électricité (MoE) a également conclu un accord avec UGT Renewables pour la mise en œuvre d'un projet d'énergie solaire d'une capacité de 3 GW. Ces projets augmenteraient de 27 GW la capacité de production d'électricité alors que les délestages sont quotidiens.

IRAN

1. LE GUIDE SUPREME NE S'OPPOSERAIT PAS AUX INVESTISSEMENTS AMERICAINS

Lors de son discours à l'Organisation de l'énergie atomique, le 9 avril 2025, le président Pezeshkian a déclaré : « Je rencontre chaque semaine à plusieurs reprises le Guide suprême. Il n'a aucune opposition à l'égard des investisseurs américains dans le pays. » Cette position dénote fortement d'avec la lettre que le Guide avait adressée en 2015 au président de l'époque pour insister sur la nécessité d'éviter l'importation de biens de consommation en provenance des États-Unis. En application de cette directive, le ministère de l'Industrie, des Mines et du Commerce avait alors publié une liste de 227 produits de consommation interdits d'entrée depuis les États-Unis. Ces produits étaient répartis en neuf grandes catégories, allant des produits alimentaires aux équipements audiovisuels et automobiles. Selon le courant conservateur, cette décision visait principalement à limiter l'influence américaine, notamment sur le plan politique. Pour mémoire, après la mise en œuvre du JCPOA, plusieurs entreprises américaines avaient pu commercer avec l'Iran via des filiales ou représentants dans des pays tiers. Après le retrait unilatéral des États-Unis de l'accord, une partie de la presse locale spécialisée indiquait que plusieurs entreprises américaines avaient continué d'exporter vers l'Iran.

2. LE PRESIDENT CRITIQUE LA POLITIQUE DE SUBVENTIONNEMENT ET DE CHANGE PREFERENTIEL

Selon le président Pezeshkian, le gouvernement ne serait plus en mesure d'investir intégralement dans la construction d'écoles, de centres de soins et de centres de loisirs, son budget étant désormais limité aux seules dépenses courantes. Il a indiqué que le montant annuel total des subventions s'élèverait à 150 Mds USD - une somme qui, selon lui, devrait être

versée directement au peuple, afin que celui-ci en assure lui-même la gestion. Il a souligné qu'une minorité de la population bénéficie actuellement de manière disproportionnée des subventions sur les ressources énergétiques et l'eau. D'après des économistes, les subventions massives accordées par l'État ont entraîné une hausse constante de la consommation énergétique. En outre, les prix à la vente étant très bas et administrés, les projets d'efficacité énergétique ne sont pas rentables pour les investisseurs. Le Président a également critiqué l'allocation de devises à taux préférentiel NIMA I (1 USD = 285 000 IRR), qu'il qualifie de système de favoritisme (ou rente) en faveur des importateurs concernés car l'écart important avec le taux du marché libre (1 USD = 1 000 000 IRR) empêche, selon lui, ceux qui devraient être les véritables bénéficiaires - à savoir les ménages pauvres et la classe moyenne - d'en tirer avantage. Enfin, ce taux préférentiel a eu pour effet d'engendrer un système de réexportations d'opportunité (revente des produits à taux de marché), alimenté par une sur-importation à taux préférentiel, neutralisant ainsi l'effet initialement recherché par cette politique de change de maîtrise de l'inflation, tandis que le taux de pauvreté a fortement augmenté au cours des dernières années.

ISRAËL

1. LA FUITE DES CERVEAUX DU SECTEUR DE LA HAUTE TECHNOLOGIE S'ACCELERE

D'après un rapport de l'Autorité israélienne de l'innovation (IIA) paru le 7 avril, 8 300 professionnels du secteur de la haute technologie ont quitté Israël pour une « relocalisation à long terme » entre octobre 2023 et juillet 2024, soit environ 2,1% de la main-d'œuvre du secteur. Un pic de 1 200 départs par mois a été observé au dernier trimestre 2023. En 2024, le nombre d'employés de la haute technologie en Israël a diminué de 1,2 % par rapport à 2023 à 390 000 employés (11,4% de la main d'œuvre en Israël). Un rapport de l'Université de Stanford sur l'intelligence artificielle (AI Index report 2025) confirme celui de l'IIA et rapporte qu'Israël détient l'un des taux les plus élevés de départs des talents dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) parmi les pays examinés. En revanche, l'IIA relève que 59% des nouvelles embauches par les entreprises israéliennes de haute technologie ont eu lieu en Israël en 2024, alors qu'elles comptent près de 440 000 employés à l'étranger.

2. LA HAUSSE DES DROITS DE DOUANE DE L'ADMINISTRATION TRUMP, SOURCE D'INCERTITUDE POUR L'ECONOMIE ET LES MARCHES EN ISRAËL

En 2024, les importations venues des États-Unis se sont chiffrées à 9,2 Mds USD. 98% des importations américaines sont exemptées de tarifs douaniers en Israël en vertu de l'accord de libre-échange signé avec les États-Unis en 1985. La veille du Liberation Day, le Ministère israélien des Finances a annoncé la suppression des droits de douane restants sur les importations américaines, au montant marginal (42 M ILS de droits de douane, soit 11 M USD) afin de montrer la volonté israélienne de s'adapter aux nouvelles exigences américaines. Ces taxes portaient sur le seul secteur agricole, à des fins de protection des producteurs locaux. Pourtant, le 2 avril, Israël s'est vu appliquer des taxes additionnelles à 17%. Premier dirigeant à se rendre aux États-Unis avec l'objectif explicite de négocier ces droits de douane, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est entretenu avec le Président américain et son Secrétaire au Commerce le 7 avril, pour les exhorter à appliquer les droits de douane minimaux de 10%. Donald Trump a toutefois affirmé qu'il « n'était pas certain de réduire les droits de douane sur Israël ». La suspension partielle pour 90 jours annoncée par Donald Trump le 9 avril pour la plupart des pays dont Israël a finalement permis à l'État hébreu d'obtenir gain de cause. L'imposition de droits de douane en Israël a néanmoins suscité des inquiétudes de la part de l'industrie manufacturière israélienne orientée à l'export : l'Association des Industriels d'Israël (MAI) a alerté sur le risque d'une baisse des exportations, composante essentielle du PIB, et d'une perte d'emplois au sein des industries actives dans les biotechnologies, les plastiques et métaux, les produits chimiques, la robotique et l'électronique. La pause décrétée le 9 avril a créé une forte hausse des cours à la Bourse de Tel-Aviv le 10 avril (+3% pour la seule matinée pour les indices TA-35 et TA-125), effaçant les baisses enregistrées en début de semaine.

JORDANIE

1. CROISSANCE DU PIB DE +2,5 % EN 2024

Selon le Département des statistiques (DoS), le PIB en volume a augmenté de +2,7% au quatrième trimestre (T4) 2024 par rapport au T4 2023. Le taux de croissance du PIB s'élève donc à +2,5% pour l'ensemble de l'année 2024 et dépasse l'estimation de +2,3% faite par le FMI lors de la seconde revue du programme en cours effectuée en octobre 2024. Le secteur agricole a atteint le taux de croissance le plus élevé au T4 2024 (+8,4%, contribution au PIB de

6,7%), suivi par les industries extractives (+4,5%, contribution au PIB de 2,7%), le secteur manufacturier (+4,9%, contribution au PIB de 18,7%), et le secteur de l'électricité et de l'eau (+4,2%, contribution au PIB de 1,9%). Le secteur de la construction (contribution au PIB de 3%) a en revanche enregistré une récession de -0,9% en g.a.

2. HAUSSE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS A L'ÉTRANGER EN 2024

Selon la Banque Centrale de Jordanie (BCJ), les investissements directs à l'étranger (IDE) vers la Jordanie se sont élevés à 1,6 Md JOD (2,25 Mds USD) en 2024, soit 3,1% du PIB, contre 687 M JOD (969 M USD) en 2023. Cela représente une hausse de 130% en g.a. En 2024, 64,8% des IDE proviendraient des pays arabes, dont 32,5% des pays membres du Conseil de Coopération du Golfe (GCC) avec le Koweït (9,1% des IDE), l'Arabie Saoudite (8,2%), les Emirats (7,1%) et le Qatar (4,5%). Les pays européens seraient responsables de 21,4% des IDE, avec en première position le Royaume-Uni (8,3% des IDE), suivi de la France (3,8%). L'Inde et la Chine auraient quant à elles fourni 2,6% et 2,4% des IDE respectivement en 2024.

LIBAN

1. LES RESERVES DE CHANGE DE LA BANQUE CENTRALE RESTABILISEES AU NIVEAU D'AVANT-GUERRE

La Banque du Liban a vu ses réserves brutes de change augmenter au premier trimestre 2025 afin de retrouver un niveau similaire à celui atteint avant l'élargissement de la guerre avec Israël à l'ensemble du pays de fin septembre à fin novembre 2024. En effet, ses réserves brutes de change ont atteint 10,73 Mds USD au 1er avril 2025, contre 10,53 Mds au 1er mars, 10,26 Mds USD au 1er novembre et 10,67 Mds USD au 1er octobre. Hormis la baisse enregistrée pendant la guerre, les réserves de change sont en augmentation progressive depuis fin juillet 2023. Par ailleurs, les réserves en or de la banque centrale sont valorisées à 28,34 Mds USD, un plus haut lié à la forte hausse du cours de l'or sur les marchés internationaux.

SYRIE

1. REINTEGRATION DE LA SYRIE COMME MEMBRE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

La Banque islamique de développement (BID) a officiellement réintégré la Syrie comme membre le 16 mars. La BID est une institution financière au service des États membres de l'Organisation de la

coopération islamique (OCI) et joue un rôle important dans le financement des projets d'infrastructures, de développement économique et social. Cette réintégration fait suite à la réintégration de la Syrie au sein de l'OCI le 8 mars, après avoir été exclue des deux organisations à l'occasion de la guerre débutée en 2011.

La réintégration de la Syrie au sein de la BID pourrait offrir des opportunités économiques après plus de dix ans de marginalisation, permettant l'accès à des dons, des prêts et un soutien en assistance technique pour les infrastructures et les programmes sociaux. Toutefois, les enjeux de gouvernance et les sanctions occidentales (principalement américaines) restreignent encore les transactions internationales. La BID semble ainsi s'engager en Syrie avec prudence, du fait de ces nombreux défis sécuritaires et techniques.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. LE PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT PALESTINIEN EVOQUE UN FINANCEMENT EUROPEEN A VENIR D'1,5 MD EUR.

Le ministère des Finances palestinien a annoncé le 8 avril que les salaires des employés du secteur public pour le mois de février seront versés à hauteur de 70%, avec un minimum garanti de 3500 shekels. Cette crise salariale s'inscrit dans un contexte de difficultés financières sévères, aggravées par les prélèvements continus d'Israël sur les fonds de compensation palestiniens et la forte baisse de l'aide arabe et internationale, estimée à plus de 90 %. Le ministère a indiqué que le gouvernement israélien avait transféré 237 M NIS (56,3 M Euro) des *clearance revenues* pour février, le niveau le plus bas de transferts jusqu'à présent. Selon Mohammad Abou Rob, porte-parole du gouvernement, un financement européen de près d'1,5 Md d'euros pourrait cependant être débloqué d'ici deux mois. S'étalant sur trois ans, il devrait contribuer à soutenir les finances publiques, financer des projets de développement et venir en appui au secteur privé palestinien sévèrement touché par la crise.

2. FORTE BAISSSE DE LA BOURSE DE PALESTINE APRES UNE PLAINTE AMERICAINE CONTRE DES ENTREPRISES LIEES A BASHAR AL MASRI

La Bourse de Palestine (privée) a connu, le 8 avril, une forte chute de son indice principal "Al-Quds", en recul de 2,58%, après la révélation d'une plainte déposée aux États-Unis contre plusieurs grandes entreprises palestiniennes, notamment PADICO, PRICO, PEDICO, Massar International, ainsi que l'homme d'affaires palestino-américain Bashar Al

Masri. Cette plainte, initiée par des familles de victimes israéliennes, accuse Bashar Al Masri et les sociétés concernées de soutenir indirectement des activités terroristes à Gaza, à travers des investissements et des projets de développement économique dans l'enclave. Des accusations que Masri rejette catégoriquement, les qualifiant de "sans fondement" et affirmant son engagement de longue date pour la paix et le développement. Suite à ces révélations, le titre de PADICO a chuté de 6,87%, atteignant le minimum autorisé, entraînant avec lui les actions de plusieurs autres entreprises du secteur privé palestinien. Pour sa part, Rula Shunnar, présidente de la Bourse de Palestine, a dénoncé une attaque politique contre le secteur privé, tout en réaffirmant la solidité et la résilience des entreprises cotées face à ces nouvelles pressions.

3. BAISSÉ DES CHEQUES SANS PROVISIONS EN PALESTINE
AU COURS DES DERNIERS MOIS

Les données de janvier et février 2025 révèlent une baisse notable des chèques retournés en Palestine, ce qui reflète une amélioration relative de la capacité de paiement. Selon l'Autorité monétaire palestinienne la valeur des chèques retournés pour insuffisance de fonds a atteint 171 M USD, répartis sur 83 000 chèques. La proportion des chèques retournés par rapport aux chèques échangés s'établit à 5,6% en valeur et 9,4% en nombre. Comparé à 2024, où le montant des chèques retournés mensuellement était de 133 M USD, une diminution significative a été observée avec un total de 85 M USD sur les deux premiers mois de 2025.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,8 **	5,5 *	21 **
PIB (MDs USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	380	264	434	528	53	23 **	17 *	6,2 **
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3542	5947	5013	53111	4682	3931 **	3181 *	295 **
CROISSANCE PIB REEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,7	0,1	3,7	0,7	2,3	-5,7 **	-5,4 *	-1,5 **
SOLDE BUDGETAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-10,1	-5	-3,1	-9	-8,4	0 **	-1 *	-8 **
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	46	35	68	91	158 **	50 *	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	26,4	3,1	31,2	3	2	16	60	100 **
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,0	n/a	43,9	47,4	n/a	48,8	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNEES FMI 2023 - ** = DONNEES BANQUE MONDIALE 2024 (E)

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CREDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRES FAIBLE / A2 PEU ELEVE / A3 SATISFAISANT / A4 CONVENABLE / B ASSEZ ELEVE / C ÉLEVE / D TRES ELEVE / E EXTREME